



VILLE DE PERPIGNAN

APPEL À PROJET

Exposition

50 artistes pour le peuple ukrainien 2022

Du 16 au 28 mai 2022

EXPOSITIONS



50 ARTISTES POUR LE PEUPLE UKRAINIEN
PALAIS DES CONGRÈS DE PERPIGNAN

50 créations seront sélectionnées et exposées par la Ville de Perpignan, et feront l'objet d'une mise aux enchères par l'association CatalaDon venant en aide au peuple ukrainien.

© Ville de Perpignan - Direction de la Communication - Studio de création - Atelier Photographique



CONTEXTE

La Ville de Perpignan apporte son soutien au peuple ukrainien et dans ce cadre, lance un appel à projet destiné aux artistes, amateurs et professionnels, des Pyrénées-Orientales désireux de prendre part à l'élan solidaire qui se déploie sur le territoire.

50 créations seront sélectionnées et exposées par la Ville de Perpignan, et feront l'objet d'une mise aux enchères par l'association CatalaDon venant en aide au peuple ukrainien.

COMMANDITAIRE

La Ville de Perpignan.

CRÉATION DE L'ŒUVRE

L'artiste pourra produire une œuvre picturale, une sculpture ou une œuvre numérique dont les conditions de réalisation devront répondre aux conditions suivantes :

- **Thématique**

La paix ou La liberté.

- **Contrainte**

L'œuvre devra comporter du bleu et du jaune.

- **Formats**

> Œuvre picturale :

format carré : toile de 80 cm x 80 cm à 1 m x 1 m.

format rectangulaire : toile de 60 cm x 100 cm à 100 cm x 150 cm.

> Sculpture : 80 cm x 80 cm au maximum.

> Art-vidéo : création numérique d'une œuvre de 3 minutes au maximum.

EXPOSITION

Les œuvres sélectionnées feront l'objet d'une exposition publique au palais des congrès de Perpignan, du 16 au 28 mai 2022.

Un vernissage, en présence du maire et de l'adjoint délégué à la culture, marquera l'ouverture de l'exposition.

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION ET DE VALORISATION DES ŒUVRES

La Ville de Perpignan s'engage à mettre à disposition :

- les murs du palais des congrès ;
- la liste des artistes présentée sur un totem.

La Ville de Perpignan s'engage à valoriser l'exposition par :

- une campagne de communication sur la ville de Perpignan ;
- un retour en images sur le Mag de juin.

LES CONDITIONS FINANCIÈRES DE L'EXPOSITION

Les artistes sélectionnés s'engageront à présenter leurs œuvres au palais des congrès, et à l'issue de cette exposition à les céder gracieusement à l'association CatalaDon.

VENTE AUX ENCHÈRES

Suite à l'exposition, les œuvres recueillies auprès des artistes seront mises aux enchères par l'association CatalaDon située au Soler.

La date et le lieu de la mise aux enchères feront l'objet d'une communication ultérieure par les associations humanitaires en question.

L'intégralité des fonds récoltés par l'association CatalaDon seront reversés au bénéfice de la cause du peuple ukrainien.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra comporter trois photos de l'œuvre libres de droit, la fiche d'informations remplie (voir à la fin de l'appel à projet) et une brève note d'intention (une page au maximum). Concernant la création d'une œuvre numérique, il s'agira d'un envoi de la vidéo ou d'un dépôt sur clé USB.
La fiche d'information doit être retournée avec le dossier.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

L'artiste doit être résident des Pyrénées-Orientales.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Concept et message véhiculés par l'œuvre.
- Expérience de l'artiste dans la réalisation d'une œuvre.
- Adéquation de l'œuvre avec les critères de création énoncés.
- Originalité et la qualité artistique du projet proposé.

Les projets présentés feront l'objet d'une sélection par un jury composé d'élus et techniciens de la Ville de Perpignan, ainsi que des représentants du milieu culturel local.
Les dossiers incomplets seront exclus de la sélection.

LES CONDITIONS FINANCIÈRES

Les artistes sélectionnés s'engageront à présenter gracieusement leurs œuvres au palais des congrès et à l'issue de cette exposition à les céder gracieusement pour une mise aux enchères organisée par l'association Cataladon, au profit du peuple ukrainien.

MODALITÉS DE DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront impérativement être envoyés par mail : gutermann.eva@mairie-perpignan.com

Ils pourront aussi être transmis :

- par envoi postal à Mairie de Perpignan
Direction de la culture
BP 20931
66931 Perpignan Cedex

ou

- par dépôt à la Direction de la culture
16 rue Émile Zola
66000 Perpignan

aux jours et horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Date de lancement de l'appel à projets le : 28 mars 2022.

Date de clôture le : 30 avril 2022.

Décision communiquée, au plus tard, le : 06 mai 2022.

CONTACT

Les candidats peuvent contacter la Direction de la culture pour toute information complémentaire, en s'adressant à :
Eva Gutermann, tél. : 04 68 66 24 61, mél : gutermann.eva@mairie-perpignan.com

FICHE D'INFORMATIONS

À remplir numériquement en version PDF et à retourner avec l'ensemble des pièces demandées.

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Titre de l'œuvre :

.....

.....

Valeur estimée :

.....

Matière :

.....

Dimensions :

.....

Poids :

.....

Merci de joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou une attestation sur l'honneur mentionnant son lieu de domicile.

